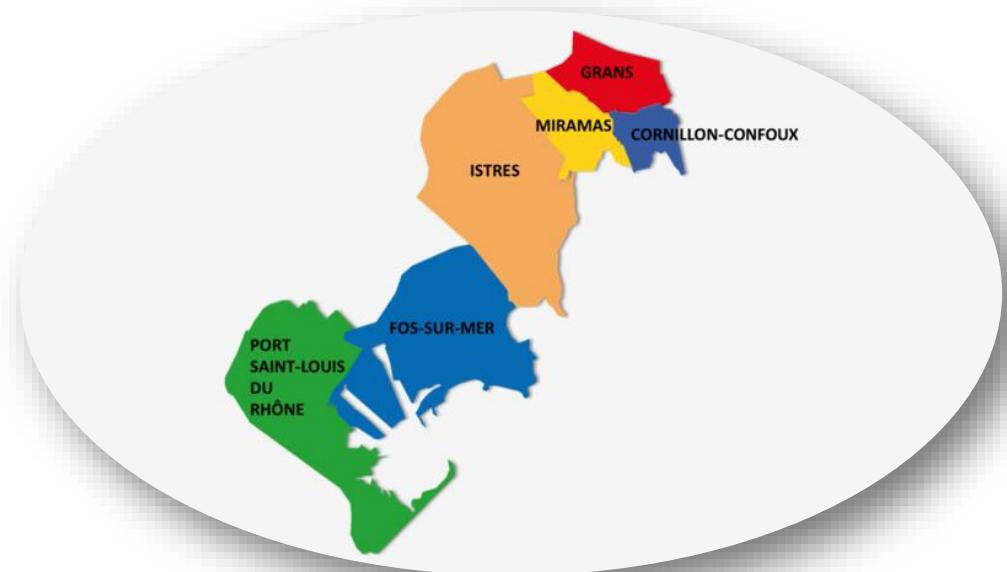
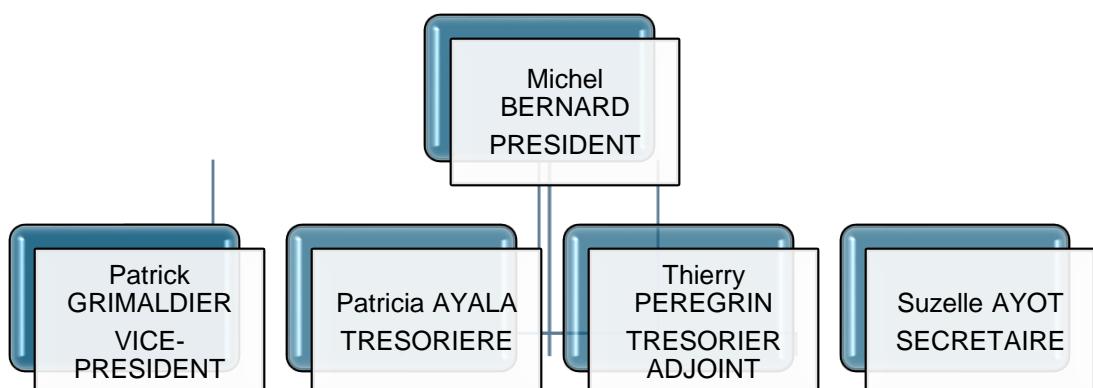


J'ai intégré la formation de Conseillère en insertion professionnelle en mars 2025, au sein de l'AFPA d'Istres, projet de reconversion professionnelle qui a pu se réaliser grâce à un financement de l'agence France Travail de la ville. Dans le cadre de cette formation, j'ai eu l'opportunité de rejoindre l'équipe de Réussir Provence pour mes deux premiers stages en entreprise (CCP1 et CCP2). Le siège social de la structure se situe au 3, impasse du Rouquier à Istres et depuis sa création en 1993, elle œuvre dans le domaine des politiques publiques, de l'emploi et de l'insertion, sur l'ensemble du territoire Istres Ouest Provence.



Le Conseil d'administration est composé de 12 membres, désignés par l'Assemblée Générale en 2023 pour une durée de trois ans. Cette instance exécutive a élu en son sein un bureau composé de 5 membres.

Composition du bureau de Réussir Provence



1. Présentation de la structure REUSSIR PROVENCE

a. Le statut juridique

Le statut juridique de la structure est celui d'une association régie par la loi 1901. Elle est ainsi habilitée à recevoir des subventions publiques et privées, à engager des partenariats avec des organismes d'État, des collectivités et des initiatives privées locales.

b. Les missions

Cette association met en œuvre des actions favorisant la formation, l'insertion sociale, l'insertion professionnelle ou le reclassement professionnel de demandeurs d'emploi ou de salariés en activité. Elle participe également à la mise en œuvre de dispositifs partenariaux, nationaux ou communautaires, et en assure l'animation et la gestion.

Concrètement, cela se traduit par plusieurs missions : tout d'abord, l'association propose un accompagnement vers l'emploi avec le PLIE, qui fournit un soutien individualisé et personnalisé, pour favoriser un retour à l'emploi durable ou l'accès à la qualification. Elle offre également un service aux entreprises, grâce à Médiation Emploi, équipe composée de 6 personnes dédiées à la relation aux entreprises, dans le but de sensibiliser les entreprises du territoire et favoriser l'accès à l'emploi. Elle est aussi porteuse du premier label territorial pour l'emploi en France, distinguant ainsi les bonnes pratiques en faveur de l'emploi et de l'insertion, grâce au label RSE Empli'Tude. L'Estafette de l'emploi fait également partie de ses missions, en allant vers les publics en situation d'isolement et les demandeurs d'emploi, afin d'organiser des contacts facilités et donner accès aux droits par le biais de services numériques. Depuis avril 2025, deux facilitateurs de Clauses Sociales accompagnent les différents acteurs dans la montée en puissance de ce volet de l'insertion. Enfin, l'association expérimente depuis avril 2024, une action innovante, le dispositif AGT ou Accompagnement Global Tripartite, en groupement avec Espace Formation. Ce dispositif intervient sur l'ensemble du territoire Ouest Provence, opérant ainsi à l'échelle intercommunale.

c. L'offre de services

L'AGT poursuit comme finalité la remobilisation des allocataires du RSA en difficulté, via l'identification et la levée des freins à l'emploi (sociaux, de santé, professionnels). La spécificité du modèle tripartite réside dans la mobilisation simultanée de trois professionnelles : une accompagnatrice à l'emploi organise le suivi personnalisé du bénéficiaire en vue de son accès à l'emploi. Elle formalise les Contrats d'engagements réciproques et aide à mobiliser tous les moyens disponibles pour faciliter le retour à l'emploi. Elle est référente du parcours de la personne. Une CESF (conseillère en économie sociale et familiale) intervient sur les problématiques auxquelles sont confrontées les bénéficiaires et recherche avec eux les

solutions concernant des difficultés de logement, de garde d'enfant, d'ordre administratif et/ou d'accès aux droits, à la santé... Enfin une psychologue du travail aide à identifier le potentiel de la personne accompagnée et à favoriser une reprise de confiance progressive ; elle assure un rôle de coach.

Un partenariat territorial bien ancré permet également de proposer un appui à la mobilisation des réseaux locaux d'entreprises, d'insertion, d'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que la participation aux forums d'emploi et la création de passerelles avec les dispositifs complémentaires comme le PLIE Istres Ouest Provence, les Missions locales, les Espaces Emploi, etc... Enfin, cette offre comprend un suivi et une évaluation : un bilan à 6 mois du parcours et un bilan final avec une réorientation possible, vers d'autres dispositifs d'insertion ou vers l'emploi ou la formation qualifiante.

Les permanences ont lieu dans les maisons de l'emploi des différentes communes concernées, avec une attention particulière à la confidentialité et à la personnalisation de l'accompagnement, éléments jugés essentiels dans l'efficacité du dispositif et la relation de confiance établie avec le participant.

d. Les financeurs

Le financement de l'AGT est assuré de manière prépondérante par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de marchés publics, au titre de sa compétence d'accompagnement des publics du RSA, grâce au « Dispositif d'Accompagnement et de Remobilisation vers l'Activité et l'Emploi » (DARAE).

e. Les caractéristiques du public accueilli

Le public ciblé par l'AGT est constitué prioritairement des bénéficiaires du RSA, profils présentant des freins multiples à l'emploi, cumulant isolement social, problématiques de santé, difficultés de mobilité, faiblesse des réseaux professionnels ou absence de qualification. Le dispositif intègre aussi des jeunes en insertion, des familles monoparentales, des femmes isolées, des personnes en situation de handicap, des demandeurs d'emploi longue durée et des personnes sorties de parcours institutionnels (justice, hébergement, etc.).

f. Les modalités d'accueil

Le processus d'accueil dans le dispositif AGT commence par une orientation (prescription par le Pôle insertion ou une assistante sociale) puis un entretien commun initial entre le bénéficiaire, le référent emploi et le référent social. Ce premier rendez-vous évalue la pertinence d'une entrée dans le dispositif (bilan psycho-socio-professionnel et diagnostic partagé).

L'accompagnement effectif se déroule sur douze mois maximum, selon une logique d'entrées et sorties permanentes permettant l'adaptation du flux d'accueil aux réalités locales et d'éviter toute rupture de parcours. Les entretiens sont planifiés à un rythme mensuel, avec possibilité de rendez-vous supplémentaires en cas de problématique urgente ou de besoin spécifique.

Des ateliers collectifs viennent compléter l'accompagnement individuel : forums emploi, ateliers de développement des compétences sociales, ateliers numériques, santé, mobilité, etc. Les bénéficiaires sont également encouragés à participer à des actions collectives du tissu associatif local, favorisant ainsi ouverture, lien social et remobilisation.

Les modalités d'accueil sont conçues pour être accessibles, confidentielles et non jugeantes, dans des locaux répartis sur Miramas, Fos-sur-Mer et Istres, avec des permanences dans les maisons de l'emploi et Espace Formation.

2. Présentation du territoire : Miramas, Fos-sur-Mer, Istres

a. Caractéristiques sociales

Le territoire d'intervention de l'AGT s'étend sur trois communes principales, dont les dynamiques démographiques et sociales présentent à la fois des points communs et des spécificités significatives.

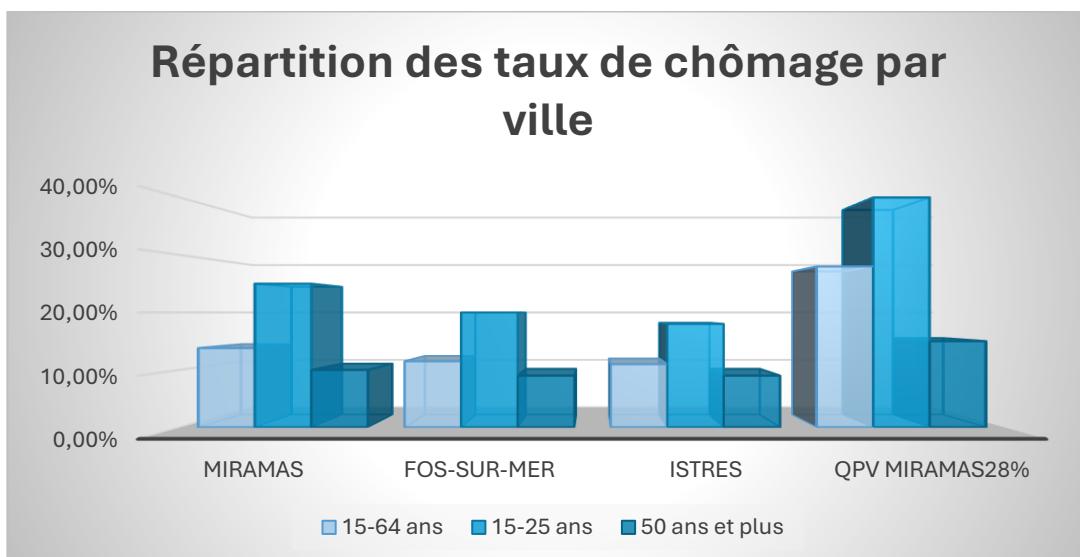
Miramas compte à elle seule près de 26 000 habitants (2025) avec une évolution de population de +0,52 % en six ans, traduisant une attractivité résidentielle modérée. La commune présente un taux de pauvreté global de 20,3 %, avec des disparités criantes dans les quartiers prioritaires : à La Maille (QPV), ce taux atteint 47 %. Le revenu médian disponible s'élève à 19 810 €/an, notamment inférieur à la moyenne nationale. La composition familiale est marquée par la proportion importante de ménages d'une personne (36 %) et de familles monoparentales (11,9 %), vecteurs reconnus d'une précarité accrue sur le territoire.

L'histoire sociale de Miramas se caractérise depuis le XIXe siècle par le rôle structurant du chemin de fer, qui a induit des migrations internes, une jeunesse de la population mais aussi une polarisation inégale des quartiers. Aujourd'hui, la ville se distingue par de forts taux de chômage chez les jeunes et une persistance de précarités dans ses quartiers nord, historiquement défavorisés.

Fos-sur-Mer (environ 15 500 hab. en 2025) partage plusieurs enjeux de précarité, même si son taux de chômage est légèrement inférieur à celui de Miramas (autour de 8,3 % fin 2024). La zone d'emploi du bassin de Martigues, dont dépend Fos-sur-Mer, est exposée à un vieillissement progressif de la population et à une part croissante de demandeurs d'emploi peu qualifiés, notamment parmi les ouvriers non qualifiés et employés. Les familles

monoparentales et les publics en situation de pauvreté monétaire ou d'éloignement professionnel sont donc particulièrement concernés par les dispositifs d'insertion du territoire.

Istres se distingue par son poids démographique (plus de 44 000 habitants) mais présente également un taux de chômage important (environ 11 % en 2022) et des problématiques similaires en termes de pauvreté et de précarité chez les jeunes, accentuées par la présence de grands ensembles et d'une forte proportion de populations immigrées ou issues de l'exode rural. Istres, comme Miramas, est marquée par une jeunesse croissante de sa population, un tissu associatif riche, et une polarisation marquée entre quartiers dynamiques et zones en difficulté socio-économique.



Dans l'ensemble du territoire Ouest-Provence, la jeunesse reste surreprésentée parmi les allocataires du RSA et les publics visés par l'AGT, ce qui impose des réponses adaptées, en particulier dans les actions collectives et l'offre d'insertion dédiée (missions locales, chantiers d'insertion, forums emploi jeunesse, etc.).

b. Caractéristiques économiques

Les trois communes bénéficient d'un ancrage économique structurant, autour notamment de la logistique, de l'industrie et des services publics, mais sont soumises à des enjeux récurrents de chômage et de mutation des emplois non qualifiés.

À **Miramas**, la gare de triage et les plateformes logistiques (Clésud, Novatrans) constituent le principal moteur économique local. La zone d'activités de Clésud, de 28 ha, abrite 720 000 m² d'entrepôts et accueille de grands groupes comme Carrefour, Rexel, XPO Logistics, Gifi, Intermarché, tout en offrant des emplois dans la manutention, les transports et la logistique, secteurs cependant confrontés à la pression des mutations industrielles.

Sur les 8 845 emplois de la commune en 2022, 56 % relèvent du commerce, transports et services divers, et 34 % de l'administration, enseignement, santé et action sociale. Cependant, 90 % des emplois sont salariés, 15 % en temps partiel, et l'indicateur de concentration d'emploi peine à dépasser 90 (un solde négatif par rapport au bassin d'habitat permanent).

Répartition des groupes socioprofessionnels sur la ville de Miramas (2022)

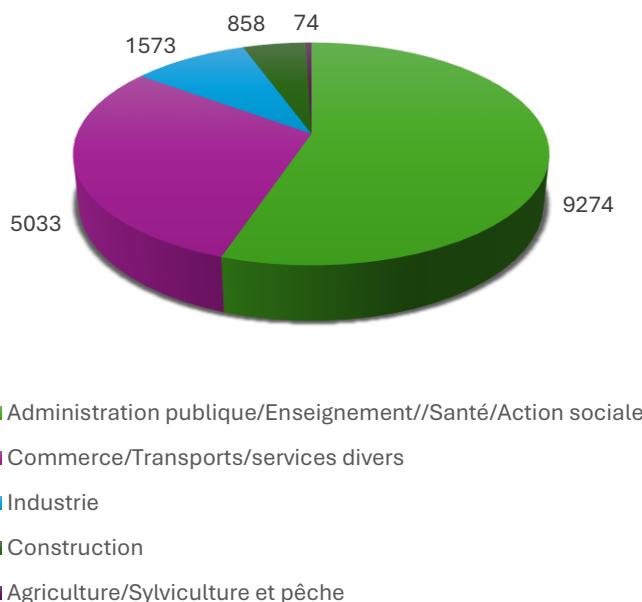
Groupe socioprofessionnel	Nombre	Pourcentage
Retraités	5 715	27,7%
Ouvriers	3448	16,7
Employés	3379	16,4%
Professions intermédiaires	2661	12,9%
Cadres supérieurs	880	4,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	585	2,8%
Agriculteurs, exploitants	18	0,1%
Autres personnes sans activité	3944	19,1%

Les créations d'entreprises sont dynamiques (421 en 2024 à Miramas, tous secteurs), traduisant un certain potentiel, mais la vitalité entrepreneuriale ne compense pas les effets du chômage structurel des jeunes et des publics peu diplômés.

À **Fos-sur-Mer**, la zone industrialo-portuaire, adossée au Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), reste un atout majeur et moteur pour l'emploi, même si la diversification de l'économie locale s'appuie sur les offres temporaires (intérim, logistique, BTP) et des projets de transition énergétique. L'économie y est cependant exposée aux fluctuations industrielles et à la précarité des contrats dans certains secteurs.

Istres bénéficie d'une dynamique spécifique autour de sa base aérienne (activités aéronautiques), mais doit également faire face à la transformation des emplois industriels et au développement du tertiaire. Sa structure de l'emploi reste mixte, avec un fort secteur public et des enjeux de maintien dans l'emploi (contrats aidés, chantiers d'insertion, mobilité des jeunes actifs), comme l'attestent les chiffres du PLIE et des Missions locales.

Nombre d'emplois par secteur - Istres



c. Caractéristiques environnementales

L'environnement du territoire Ouest Provence conjugue richesse naturelle (espaces verts, sites Natura 2000, campagnes de la Crau) et urbanisation marquée, accompagnée de pressions industrielles, logistiques et routières.

Focus sur Miramas : la commune dispose ainsi d'un climat méditerranéen franc, de plus de 2 600 heures d'ensoleillement annuel, d'ététs chauds (21,5°C en moyenne) et d'un air sec, exposé aux vents forts (mistral, 40-50 % du temps). La répartition des sols selon Corine Land Cover en 2018 témoigne d'une urbanisation croissante (42,1 % de surfaces artificialisées, contre 27,6 % en 1990), au détriment relatif des espaces agricoles et forestiers (milieux arbustifs 20 %, zones agricoles 16,5 %, forêts 8,2 %).

Sur le plan énergétique, le chauffage des ménages repose à 49,4 % sur l'électricité, 40,1 % sur le gaz, minoritairement sur les énergies fossiles ou alternatives, ce qui invite à poursuivre les efforts de rénovation énergétique et de transition écologique. 86 % des ménages disposent d'au moins une voiture personnelle, participant à la pression sur les infrastructures de transport et à la pollution atmosphérique.

Au niveau intercommunal, le parc de la Poudrerie (135 ha), la proximité de l'Étang de Berre, la zone de la Crau et les réserves naturelles (Poitevine, Coussouls de Crau) offrent un patrimoine écologique de grande valeur, reconnu par les politiques de « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » portées par l'ADEME. Cependant, le territoire est également affecté par des risques industriels, la pollution de fond (dépassement régulier des seuils de particules fines et

d'ozone dans certaines périodes), et des nuisances sonores en lien avec les axes de circulation et les activités industrielles en zone portuaire ou à proximité de la base aérienne d'Istres ou du triage de Miramas.

d. Atouts et faiblesses du territoire de Miramas

Forces internes



Position géographique stratégique (centralité régionale, axes autoroutiers A54, A7, A55, ligne Paris-Lyon-Marseille, proximité de l'aéroport Marseille-Provence)

Densité du réseau de transport multimodal (gare ferroviaire TGV/TER, plateforme de transport combiné, bus métropolitains à haut niveau de service, navettes locales)

Présence de pôles d'activité structurants : Clésud, triage SNCF, parc d'activités des Molières, zone industrialo-portuaire de Fos, base aérienne d'Istres

Impulsion donnée par les politiques de renouvellement urbain (ANRU, rénovation du centre-ville, infrastructures scolaires et sportives, politique environnementale exemplaire)

Faiblesses internes



Faible proportion de cadres et faible taux de diplômés du supérieur (27,2 % sans diplôme, seulement 4,9 % en Bac+5 ou plus en 2022 sur Miramas)

Taux de chômage élevé (13,8% à Miramas)

Forte précarité sociale dans certaines zones (taux de pauvreté à 20-30 %, jusqu'à 47 % dans les QPV)

Déficit de mixité sociale en centre-ville et dans les grands ensembles nord (Maille, quartiers prioritaires de la politique de la ville)

Opportunités externes



Croissance du secteur logistique et du transport combiné

Aides financières européennes et nationales (FEDER, Plan de relance, formation)

Synergie avec la métropole AMP (projets structurants, investissements)

Menaces externes



Concurrence avec les villes de Salon de Provence et Istres pour attirer les entreprises

Ralentissement économique global (impact sur l'industrie et la logistique)

Baisse possible des aides publiques (ANRU, politique de la ville)

3. Acteurs de l'insertion

a. Acteurs internes :

Au sein de Réussir Provence, les acteurs internes mobilisés dans le cadre de l'AGT regroupent l'équipe opérationnelle (conseillers, coordinateurs et référents de parcours), les services administratifs et financiers, les responsables des dispositifs formation et insertion, ainsi que les chargés de partenariat et d'animation territoriale. Ces fonctions assurent l'accueil, l'évaluation des besoins, la construction des parcours personnalisés, le suivi des bénéficiaires et la coordination quotidienne avec les partenaires externes pour lever les freins à l'emploi.

b. Acteurs externes

Les acteurs externes comprennent un large écosystème : le Service Public de l'Emploi (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, Maison de l'emploi), les services sociaux et institutionnels (CAF, CCAS, services sociaux municipaux), les SIAE et prestataires d'insertion (ISIS, AMELI, Ateliers de la Crau, etc.), les organismes de formation (Greta, AFPA, UIMM, Espace Formation), les acteurs de levée des freins (Wimoov, ADAMAL, CLLAJ, structures petite enfance, Adoma), les centres sociaux locaux et le monde économique (entreprises, CCI, UPE13, clubs d'entreprises). Ces partenaires apportent financements, offres d'emploi, formations, solutions d'hébergement et aides concrètes pour faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires.